

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DES AHP

### Organisation de la gestion de l'eau d'irrigation sur le bassin des Duyes (action B3-2)

Dans le cadre d'une étude financée via le contrat de rivière Bléone, la Chambre d'Agriculture a démontré en 2013 que, sur les Duyes, les marges de manœuvres pour réaliser des économies d'eau importantes étaient quasi nulles. Les efforts de la Commission Locale des Irrigants se sont donc concentrés sur l'organisation des prélèvements.

Dans un premier temps, en concertation avec les agriculteurs irrigants des Duyes, les autorisations d'irrigation ont été revues à la baisse (-28 %).



Les volumes alloués par type de culture et par mois ont donc été diminués. En 2015, la Commission Locale des Irrigants a validé la mise en place d'un tour d'eau permanent : les canaux chôment un jour par semaine entre le 1er juillet et le 30 septembre chaque année. Ce tour d'eau, inspiré du Plan Sécheresse, permet d'économiser quotidiennement entre 22 et 100 l/s pour un volume total économisé sur les trois mois d'étiages de 430 000 m<sup>3</sup>. Il a été mis en œuvre en 2015 et 2016. En 2017, un arrêté préfectoral devrait institutionnaliser ce fonctionnement.

## COMMUNE D'AUZET

### Requalification de la station d'épuration (action A-6)

En octobre 2016, la Commune d'Auzet a débuté les travaux de rénovation de sa station d'épuration. Le projet en cours de mise en œuvre, consiste en la réalisation d'une station à filtres plantés de roseaux d'une capacité nominale de 250 EH construite sur l'emprise du lagunage actuel. Cette opération prioritaire est cofinancée par l'Etat (DETR), l'Agence de l'Eau, le Département et la Commune.

## SMAB

### Aménagement du seuil du Grand Pont sur la Bléone (action B1-8)

L'aménagement du seuil du Grand Pont s'inscrit dans un programme ambitieux de travaux sur les 4 seuils transversaux présents sur la Bléone à Digne. L'objectif de ces interventions est double :

- Gérer, de manière intégrée, le risque d'inondation du centre-ville de Digne les Bains en rétablissant la continuité sédimentaire de la Bléone.
- Restaurer la continuité biologique de la Bléone.

Après de longues études, ces opérations vont voir le jour en 2017 avec le lancement des travaux d'abaissement du seuil situé sous le Grand Pont de Digne.

Les travaux sur le seuil, prévus en 2018, seront précédés, en 2017, du confortement des digues des Epinettes en rive gauche et de la Gineste en rive droite (respectivement sur 860 et 270 m). Ces ouvrages de protection possèdent des fondations aujourd'hui insuffisantes et la présence de grands arbres dont les racines se sont développées dans les blocs sont des facteurs d'inquiétude quant à la résistance et la solidité de ces digues en période de crue.



Cette action prioritaire d'un montant prévisionnel de 1.7 millions d'euros HT est financée avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional (40%) et celui de l'Agence de l'Eau (37%). L'autofinancement de ces travaux est supporté par la CCABV (propriétaire du seuil et du pont) et la Ville de Digne (propriétaire des digues et des canalisations)...



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



## CPIE ALPES DE PROVENCE

### Exposition itinérante "Bléone et affluents" et concours photo 2016 (action C1-4)

En 2016, le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) a élaboré, en collaboration avec le SMAB, l'exposition « Au fil de l'Eau – La Bléone et ses affluents ». Cette exposition constituée de 15 panneaux, présentant le territoire et le Contrat de rivière, a été inaugurée pendant le festival Inventerre en juillet dernier.

A partir de 2017 et pendant toute la durée du Contrat de Rivière, l'exposition sera présentée, par le CPIE, dans différentes communes de la vallée. Des animations, conférences et autres sorties seront également proposées dans le même temps.

Pour faire participer les habitants de notre territoire, le CPIE et le SMAB ont lancé, en amont de l'exposition, le concours photos 2016 « Ma rivière en image ». 15 participants ont ainsi proposé 36 photos. Un grand merci à eux !

Les photos lauréates sont proposées à droite et en première de couverture.



SYNDICAT MIXTE  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA BLÉONE



BULLETIN DE LIAISON  
2016 • N°5



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



Directeur de publication : Alexandre VARCIN – Rédaction : Caroline SAVOYAT  
Crédit photos : Cimes du 04, Jean Claude BARBIER, Marie Noëlle BIBLEMONT, Ville de Digne les Bains,  
www.photographeAerien.com et SMAB - Impression : Pigment noir à Digne les Bains  
Contacts : SMAB < smableone@orange.fr > – Contrat de rivière < contrat.bleone@orange.fr >

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone - Avenue Arthur Roux - 04 350 MALLJAI  
Tél/Fax : 04.92.34.59.15 - www.smableone.fr



## Le Contrat de rivière en quelques chiffres clés

- 2 phases : 2015-2017 et 2018-2020
- 6 années : 2015-2020
- 6 volets (thèmes) :
  - Volet A – Qualité des eaux
  - Volet B1 – Milieux aquatiques
  - Volet B2 – Risques naturels
  - Volet B3 – Ressources en eau
  - Volet C1 – Valorisation et sensibilisation
  - Volet C2 - Gouvernance
- 23 millions d'euros
- 35 signataires (maîtres d'ouvrage et financeurs)
- 54 membres siégeant au Comité de Rivière
- 119 actions

## EDITORIAL

par Alexandre VARCIN, Président du SMAB et du Comité de Rivière

### Que s'est-il passé depuis la signature du Contrat de Rivière ?

Le 21 octobre 2015, la signature du premier Contrat de Rivière sur la Bléone et ses affluents a été officialisée à Malijai en présence de 60 personnalités.

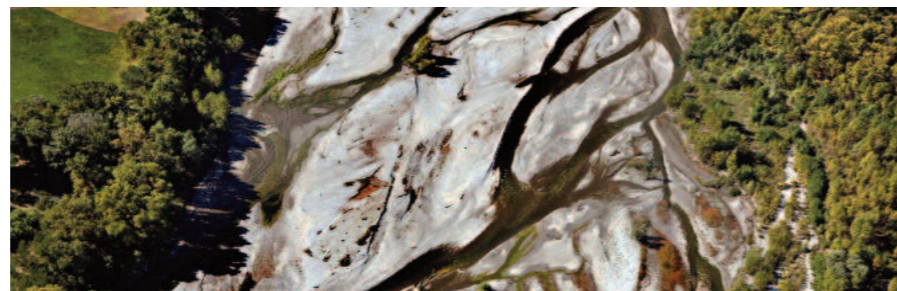
Immédiatement, le Contrat de Rivière est entré dans sa phase opérationnelle c'est-à-dire, la mise en œuvre des actions. Ce bulletin présente d'ailleurs quelques exemples de réalisations. Chaque maître d'ouvrage est en charge de réaliser la (ou les) opération(s) qu'il a décidé d'inscrire au programme du Contrat. Un premier bilan des actions inscrites aux années 2015-2016 est en cours d'élaboration.

On peut déjà souligner le très fort engagement des structures porteuses (collectivités, associations, chambres consulaires...) puisque près de 60% des opérations prévues en 2015-2016 sont achevées ou en cours de réalisation.

Les financeurs tiennent leurs engagements, permettant ainsi la mise en œuvre des programmes. Qu'ils en soient remerciés.

Les délégués des collectivités, Communes et Conseil Départemental font preuve d'une assiduité remarquable. Les membres du Bureau et de la Commission d'Appel d'Offres du SMAB apportent en permanence leur expérience.

Les personnels technique et administratif du SMAB montrent toute leur efficacité pour la réussite des projets.



### Que se passera-t-il en 2017 ?

Bien entendu, le travail engagé par les maîtres d'ouvrage en 2015-2016 va se poursuivre avec l'achèvement de nombreuses actions et l'engagement de nouvelles opérations selon les calendriers prévisionnels.

Mais 2017 sera également l'année du bilan mi-parcours marquant la fin de la phase 1 du Contrat.

Ce bilan sera une étape importante pour affiner la programmation des actions de la phase 2 du Contrat c'est-à-dire celles qui seront mises en œuvre entre 2018 et 2020.

Un avenant sera signé afin d'entériner les engagements des maîtres d'ouvrage et des différents partenaires financiers.

Selon les calendriers fixés par nos partenaires financiers, le bilan mi-parcours et l'avenant au Contrat pourraient être reportés à 2018-2019. Il s'agira notamment de s'adapter aux échéances de la préparation et de l'entrée en vigueur du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

En 2016, la Commune d'Entrages a rejoint le SMAB. Il compte donc aujourd'hui 24 collectivités membres (23 communes et le Département des Alpes de Haute Provence)

## COMMUNE D'AIGLUN

### Réhabilitation du réseau de distribution en eau du secteur du Collet et du Fergons (action B3-6)

La Commune d'Aiglun réalise actuellement des travaux de rénovation de 1.3 km de conduite d'eau potable pour limiter les fuites et ainsi augmenter le rendement de son réseau.

Ces travaux d'un montant d'environ 126 000 € HT sont financés par l'Agence de l'Eau, le Département et la Commune.



## SMAB

### Travaux de sécurisation de la digue des Arches à Digne-les-Bains (action B2-12)

A la demande de la Commune de Digne, le SMAB a réalisé en septembre/octobre 2016, des travaux de confortement sur les 205 mètres de la digue des Arches située en amont rive gauche du pont des Arches.

Cette opération, d'un montant total de 242 000 € HT, a été financée par l'Agence de l'Eau (30%), la Région (25%), le Département (15%) et la Commune de Digne (30%).



## COMMUNE DE MARCOUX

### Rénovation des réseaux de collecte des eaux usées (action A-16)

La commune de Marcoux a réalisé, en fin d'année 2015, des travaux de réduction des entrées d'eau parasites par remplacement de 270 mètres de conduite au lieu-dit « Pré du Pou ». Les travaux ont également concerné l'étanchéification des regards et la réfection des raccordements particuliers.

L'opération a coûté 69 000 € TTC et a été financée par l'Agence de l'Eau (50%) et le Département (30%).



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ASSE BLÈONE VERDON (CCABV)

### Festival de la biodiversité Inventerre 6<sup>ème</sup> édition (action A-16)

Inventerre est un festival grand public à vocation scientifique, culturel et ludique. La 6<sup>ème</sup> édition du festival a choisi pour thématique les cours d'eau.

En préambule, un grand inventaire de la biodiversité s'est tenu les 3, 4 et 5 juin 2016 sur l'ensemble du territoire intercommunal. 80 naturalistes, venus bénévolement de toute la France, ont collecté près de 2 700 données sur la faune et la flore.

Le festival s'est tenu du 7 au 10 juillet 2016. Plus de 80 rendez-vous ont été programmés dans quatre communes (Digne-les-Bains, Estoublon, Bras d'Asse et Moustiers-Sainte-Marie), parmi lesquels : 21 conférences, 14 sorties, 9 ateliers découverte, 6 projections filmiques, 13 expositions, 4 spectacles.

Le festival a bénéficié des financements de la Région (40%), de l'Agence de l'eau (24%), du Fonds national d'Aménagement et de Développement du Territoire (13%) et du Département (3%). Le budget global a été de 60 000 € TTC.



Discours inaugural de la Présidente de la CCABV, Patricia GRANET BRUNELLO

## SMAB

### Elaboration d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des boisements rivulaires et des lits (action B2-1)

Pour poursuivre l'important travail d'entretien des rivières réalisé jusqu'en 2014 par le Département des AHP, les élus des Communes adhérentes au SMAB ont validé l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de travaux pluriannuel.



A l'échelle de toute la Bléone et ses affluents, plusieurs mois de terrain ont été nécessaires pour identifier, avec les élus locaux, les travaux et les programmer en fonction des priorités.

5 campagnes de travaux sont prévues entre 2017 et 2021. Les interventions d'entretien seront réalisées en automne/hiver.

Un dossier d'enquête publique a été déposé par le SMAB en mai 2016. L'enquête se tiendra entre le 19 décembre 2016 et le 23 janvier 2017. A l'issue de celle-ci, le Préfet prendra un arrêté pour autoriser le SMAB à procéder aux travaux.

